

Monsieur le Préfet,

Nous nous réjouissons de votre présence aujourd'hui au sein de cette instance de dialogue social qu'est la SRIAS de Bourgogne, où enfin l'ensemble de la parité administrative est au complet.

Malheureusement, nous regrettons que cette présence soit si tardive, car nous traversons de nombreuses difficultés de fonctionnement depuis plusieurs années, par manque de moyens et de considération de la part des services du SGAR en particulier.

Nous aurions apprécié un soutien plus fort de votre part ainsi que de vos prédécesseurs, dans une période où la fonction publique et ses fonctionnaires sont tant dénigrés, y compris très récemment au sein même du gouvernement par un ministre dont nous ne citerons pas le nom.

En revanche, nous nous félicitons de la réussite des nombreuses actions, y compris nouvelles, mises en place par la SRIAS de Bourgogne, au bénéfice de l'ensemble des agents et de leur famille.

En voici quelques exemples concrets et innovants :

- séjour adolescents à Milan
- aide à la pratique sportive et culturelle
- week-ends à Chamonix...

En effet, M. le Préfet, si la SRIAS Bourgogne fonctionne et plutôt bien, c'est grâce à l'implication totale de ses membres essentiellement de la représentation syndicale.

Lors de la dernière plénière du 11 juin 2015, début de mandature de cette SRIAS, nous vous avertissions précisément des difficultés rencontrées et de l'absence de moyens afin d'y faire face, en voici les principaux points :

- Nous réitérons notre demande d'un secrétariat administratif au service de la SRIAS à temps plein, afin d'être un vrai soutien au travail de ses membres ;
- absence de proximité matérielle du secrétariat dans les locaux de la caserne Vaillant ;
- absence de mise en place du rétro planning conjoint entre présidence et secrétariat pour assurer le suivi chronologique des actions ;
- comptes-rendus ne reprenant pas les modifications apportées par le secrétaire de séance ou la présidence après moult demandes ;
- retard dans la publicité des actions décidées et votées en plénière ;
- enfin, nous rappelons notre opposition à l'éviction des retraités des instances de la SRIAS, ceux-ci apportaient compétences et disponibilité.

A l'heure où l'on parle beaucoup de la fusion des régions, concernant les SRIAS celle-ci n'est pas à l'ordre du jour de la DGAFP.

Les SRIAS restent dans leur configuration actuelle jusqu'au 31 décembre 2016, en aucun cas, les organisations syndicales présentes aujourd'hui ne se positionneront sur ce point.

La présidence et les membres de la SRIAS Bourgogne étant élus jusqu'en juillet 2019, nous ne

saurions accepter une remise en cause de nos mandats.

Nous vous remercions, M. le Préfet, qu'enfin nos demandes soient entendues, écoutées et considérées à leur juste valeur, afin que l'ensemble des agents de la Bourgogne puissent bénéficier de tous leurs droits à l'action sociale.

Les représentants du personnel de la SRIAS Bourgogne